



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 14 septembre 2026

COATICOOK, le 14 septembre 2026 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Division voirie : Les équipes poursuivent l'entretien de la signalisation, réalisent des travaux d'égouttage en milieu rural selon la météo, terminent le rapiéçage et nettoient plusieurs fossés à différents endroits du territoire municipal.
- Division Hydro-Coaticook : Les équipes ont traitées des demandes d'alimentation et déclarations de travaux. La ligne électrique de la rue Lemay progresse ; des pannes ont été gérées. Des alimentations temporaires ont été installées et retirées pour plusieurs événements.
- Division des infrastructures : Les équipes municipales ont rehaussé des regards, puisards et vannes aux rues Court et Child, réparé des pompes à Baldwin, installé un poste de pompage, puis inspecté et nettoyé le réseau.
- Division parcs, bâtiments et espaces verts : L'équipe a poursuivi l'entretien de la piste cyclable : balayage, soufflage et fauchage de certains secteurs. Au bâtiment de services de la piscine municipale, des travaux complémentaires sont en cours. L'équipe a participé à l'installation de deux abris-bacs au parc Laurence, près du petit stade de baseball.

Loisirs

Participation financière au Mérite sportif de l'Estrie

La Ville de Coaticook participera au Gala Mérite sportif de l'Estrie comme partenaire associé, moyennant 500 \$, et nommera un représentant au gala du 3 février 2027.

Autorisation à l'organisation de la 3e édition de l'évènement cyclo-gourmand Guidon Houblon à emprunter les chemins et routes de la Ville de Coaticook

La Ville de Coaticook autorise la MRC de Coaticook à utiliser ses chemins et routes dans le cadre de l'évènement cyclo-gourmand Guidon Houblon, prévu le 3 octobre prochain. Cette autorisation répond à la demande du ministère des Transports du Québec concernant l'utilisation des infrastructures routières municipales pour cet évènement cycliste.

Services extérieurs

Entente de service entre la Ville de Coaticook et madame Camélia Foss pour la lecture des compteurs d'eau et d'électricité pour l'année 2026-2027

La Ville de Coaticook conclura une entente de service avec Madame Camélia Foss pour assurer la lecture périodique des compteurs d'eau et d'électricité sur le territoire desservi par Hydro-Coaticook. L'entente couvrira l'année 2026-2027, pour un montant de 24 200 \$, et précisera les modalités de lecture des compteurs visés par l'entente.

Réquisition pour l'installation de fibre de terrain de jeux au parc Kennedy et au parc Elvyn-Baldwin

La Ville de Coaticook prévoit améliorer la sécurité et l'aménagement de ses aires de jeux par l'installation de fibre de terrain de jeux aux parcs Kennedy et Elvyn-Baldwin. Ces travaux font suite aux réquisitions présentées par le chef de division des parcs, des bâtiments et des espaces verts, ainsi qu'à sa recommandation favorable. Conformément aux règles prévues au règlement de gestion contractuelle, la Ville a reçu une offre de l'entreprise Les Épandages Robert pour chacun des deux projets. Le conseil municipal accepte la réquisition numéro 2026-65 pour l'installation de la fibre au parc Kennedy, au coût de 14 084,32 \$ avant taxes. Il accepte également cette réquisition pour les travaux au parc Elvyn-Baldwin, au montant de 14 615,62 \$ avant taxes. Les deux mandats sont confiés à la même entreprise, selon les montants soumis et les modalités applicables. Ces travaux rendront les aires de jeux plus sécuritaires, durables et attrayantes.

Réquisition pour l'entretien du système de réfrigération de l'aréna Gérard-Couillard pour les années 2026 à 2028

La Ville de Coaticook doit assurer l'entretien du système de réfrigération de l'aréna Gérard-Couillard de 2026 à 2028. À la suite d'une réquisition du chef de division

concerné et conformément au règlement de gestion contractuelle, elle accepte l'offre de Cimco, au montant de 46 164 \$ plus les taxes applicables exigibles.

Paielement à la compagnie Couillard Construction ltée du décompte progressif numéro 1 pour les travaux de voirie et de pavage sur le chemin Ladd's Mills et la rue Merrill

Le conseil autorise le paiement du décompte progressif numéro 1 à Couillard Construction ltée pour les travaux de voirie et de pavage réalisés jusqu'au 10 septembre 2026 sur le chemin Ladd's Mills et la rue Merrill. Sur recommandation d'EXP, le montant approuvé s'élève à 1 664 627,32 \$, toutes taxes incluses applicables.

Communautaire

Autorisation au Club Lions de Coaticook à organiser trois postes de péage aux sorties de la Ville de Coaticook

Le Club Lions de Coaticook est autorisé à tenir une activité de sollicitation aux trois sorties de la ville le dimanche 4 octobre 2026, de 9 h à 15 h 30, afin d'aider la communauté. Cette autorisation est requise par le ministère des Transports québécois et confirme pleinement son soutien municipal.

Octroi d'une aide financière à l'Éveil pour la 4e édition de son spectacle bénéfice d'humour

Le conseil municipal accorde une aide financière de 2 500 \$ à L'Éveil pour sa quatrième édition du Spectacle bénéfice d'humour, prévue le 2 octobre 2026. Inscrite au budget municipal, cette contribution soutient l'organisme sans but lucratif, dont les profits seront entièrement consacrés au maintien et à l'amélioration de ses services.

Administration en conseil

Nomination du maire suppléant pour la période du 1er octobre 2026 au 31 janvier 2027

Le conseil désigne la conseillère, madame Sylviane Ferland, mairesse suppléante pour les quatre prochains mois à compter du 1er octobre 2026 ;

Octroi d'une aide financière au Progrès de Coaticook pour l'achat d'un forfait lors du défilé du Père Noël

Le conseil a prévu au budget 2026 des sommes destinées au soutien des organismes culturels sans but lucratif. Il propose d'accorder au Progrès de Coaticook une aide financière de 4 000 \$, plus taxes, pour acheter un forfait et créer un char allégorique représentant la Ville au défilé du Père Noël le 4 décembre.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256